

## Information & Sensibilisation

Sensibiliser nos collaborateurs comme nos fournisseurs à l'environnement est le premier pas d'une démarche collective. Chacun doit prendre la mesure de ses responsabilités et travailler pour changer ses habitudes.

Informez nos fournisseurs, notre personnel et nos patients de notre engagement en communiquant régulièrement sur les actions menées et les progrès réalisés.



## Les services achats s'engagent

L'Institut Arnault Tzanck a une grande responsabilité et un devoir d'exemplarité dans le domaine du développement durable. De ce fait il initie donc une politique qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs dans une logique d'équité.

L'Institut s'engage à mettre en commun son expertise avec d'autres acteurs.



Avenue du Docteur Maurice Donat  
06721 Saint Laurent du Var

### Service Biomédical Économique

Tél : 04 92 27 39 43  
Fax : 04 92 27 39 52

### Pharmacie

Tél : 04 92 27 38 36  
Fax : 04 92 27 39 46

[www.tzanck.org](http://www.tzanck.org)





LES SERVICES  
ACHATS DE L'IAT  
S'ENGAGENT  
AVEC LEURS  
FOURNISSEURS  
ET PARTENAIRES  
AU NIVEAU :



## Social

- < Respecter les règles de sécurité et promouvoir l'amélioration des conditions de travail.
- < Lutter contre les discriminations dans le monde du travail et s'assurer auprès de nos fournisseurs qu'ils ne recourent pas au travail des enfants.
- < Soutenir le travail des handicapés (CAT).

## Environnemental

- < Tri des déchets en 19 catégories.  
*Exemple : DASRI, DOM, Cartons...*
- < Diminution des emballages.
- < Recyclage des papiers et cartouches d'encre.
- < Recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).
- < Favoriser les supports numériques.

## Énergétique

- < Mise en place d'un plan de maîtrise des consommations d'énergie et de consommables.
  - Electricité.
  - Eau.
  - Gaz.
  - Papier et consommables.

## Politique d'achat

- < Favoriser la mutualisation des achats et leur gestion en coût global.
- < Introduire l'achat de produits éco responsables ayant une incidence moindre sur l'environnement de leur conception à leur élimination.
- < Privilégier les fournisseurs ayant une politique de développement durable.
- < Suppression progressive des produits contenant des phtalates et du latex.
- < Inclure dans nos cahiers des charges fournisseurs un volet développement durable.

